

BONNEMENT.

saumur... 30 fr.
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 FÉVRIER

Chronique générale.

Hier, l'ordre du jour de la Chambre des députés était loin d'être attrayant; aussi, peu de députés en séance et encore moins de curieux.

On paraît croire dans les régions officielles que si, comme on le dit très-sérieusement, M. Sarrien, volontairement ou non, donnait sa démission, M. de Freycinet profiterait du remaniement nécessité par cette démission pour se priver des services de M. Boulanger.

Les opportunistes commencent, décidément, à être embarrassés et effrayés du général Boulanger: ils trouvent sa violence compromettante, et puis ils savent qu'il n'est pas à eux et est au contraire la créature de M. Clémenceau.

Aujourd'hui elle critique, non sans quelque amertume, la mesure qui retarde jusqu'à une heure du matin la rentrée des sous-officiers dans les casernes.

« Nous craignons fort, dit-elle, que cette mesure ne nuise à la discipline. Et, si la discipline se perd parmi les sous-officiers et les décorés ou médaillés, où donc existera-t-elle? Assurément, cette mesure rendra le général Boulanger populaire parmi les intéressés, mais nous voudrions que la popularité du chef de l'armée reposât sur des titres moins contestables. »

On lit dans la France militaire:

« Quelques journaux ont annoncé que le ministre de la guerre allait entreprendre incessamment une tournée dans l'Est. La nouvelle est inexacte. Le général Boulanger a bien, en effet, l'intention de visiter les nouvelles garnisons de cavalerie établies récemment dans l'Est, mais ce voyage n'aura pas lieu avant le mois d'avril. »

Ce voyage nous semble bien compromis. M. Boulanger sera-t-il encore au ministère au mois d'avril? Il faut espérer que non, dans l'intérêt de l'armée.

Les réformes coûtent peu à M. Boulanger. Avant tout, le ministre tient à faire parler de lui, et se soucie médiocrement des résultats détestables que peuvent avoir ses modifications.

Samedi, le Journal officiel contenait une note supprimant absolument les exercices pratiques des cadres et les manœuvres de brigade avec cadres.

Jusqu'ici, ces exercices avaient été regardés comme indispensables à l'éducation supérieure des états-majors.

Les hommes de guerre les plus compétents étaient d'avis qu'un général doit savoir régler ses formations tactiques, non pas seulement sur le nombre d'hommes qu'il a directement sous les yeux, mais sur les unités dispersées au loin ou figurées qui

doivent coopérer à l'exécution de ses projets.

Les ressources du budget ne permettant pas d'exécuter partout de grandes manœuvres avec les unités réelles, il y avait lieu de se féliciter au point de vue de l'enseignement général des résultats produits par les exercices de brigade.

Le général Boulanger, sans appuyer sa note sur aucune autre autorité que la sienne, supprime d'un trait de plume une institution que beaucoup regardaient comme indispensable.

On assure que les derniers votes de la Chambre contre l'amnistie et la mise en accusation de M. Ferry préoccupent vivement M. Lockroy.

Le ministre du commerce constate qu'il se trouve de plus en plus en opposition avec ses électeurs, et le bruit court qu'il serait presque disposé à se retirer du cabinet si le gouvernement continuait à se mettre en désaccord avec l'extrême gauche.

Le Sénat, par 164 voix contre 111, a adopté avant-hier, 8 février, l'article 12 du projet de loi Paul Bert, consacrant la laïcité absolue de l'enseignement primaire public.

En conséquence, à partir de la promulgation prochaine de cette loi, les congréganistes, religieux ou religieuses, ne pourront plus être nommés dans les écoles communales, et bientôt il n'y aura plus dans ces écoles un seul Frère ni une seule Sœur.

Ainsi le veut la République maçonnique, ainsi le veut l'égalité.

Trois signataires de la proposition d'expulsion des princes se sont rendus, à deux heures, chez M. le président du conseil, avec qui ils ont conféré.

Ce sont MM. Ducher, Crozet-Fourneyron et Savoyard.

Il résulte de cette conférence que plusieurs des signataires de la proposition seraient disposés à la retirer.

Toutefois, d'autres, notamment M. Viette, persistent, et rien n'est encore définitivement arrêté.

La République française, parlant de la réunion des signataires de la proposition d'expulsion, termine ainsi:

« Le ministre des affaires étrangères sera informé aujourd'hui, à l'issue du conseil des ministres, que la proposition sera retirée seulement dans le cas où le gouvernement consentirait à en prendre l'initiative. »

Dans la dernière réunion de l'union des gauches, M. Mérillon soutint un projet d'adresse aux électeurs de l'Ardèche, de la Corse, des Landes et de la Lozère— adresse qui devait être la contre-partie de la récente déclaration des droites. M. Jules Ferry combattit le projet en exprimant l'avis que, dans l'état de discorde où se trouve le parti républicain, il présenterait plus d'inconvénients que d'avantages.

Le changement de cabinet qui vient de se produire en Angleterre, n'est pas accueilli dans tous les cercles diplomatiques avec le même enthousiasme qu'en France. Le correspondant du Morning-Post, à Berlin, regarde la nomination de lord Rosebery, au Foreign-Office, comme loin d'être une garantie en faveur du maintien du concert européen. Il croit prévoir, au contraire, un changement dans la politique de la France, qui serait décidée à prêter un concours plus effectif à la Grèce, surtout après le succès de M. de Freycinet à la Chambre qui lui donne une plus grande liberté pour sa politique dans les affaires d'Orient.

34 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Nertschink, septembre 18...

« VOUS QUI ENTREZ, LAISSEZ ICI TOUTE ESPÉRANCE! »

Où, pauvres mineurs, dites-lui un éternel adieu, à cette radieuse espérance, unique sourire dans la vie. Ici, ce n'est pas l'enfer du Dante, mais c'est un enfer bien cruel aussi, c'est l'enfer sibérien. C'est le pays où, vivant encore, il faut dire adieu à tout ce que l'on aime; sdiéu pour toujours. C'est le pays des morts... le pays d'où l'on ne revient jamais.

Qu'il en coûte de fatigues pour arracher, aux profondeurs de ce sol humide, l'or maudit.

Chaque parcelle se paie au poids de la vie humaine. Et lorsque le mineur a pioché, pioché sa cure, pioché toujours, durant une moyenne de cinq années, il n'a plus qu'à languir quelques mois dans la fièvre et l'insomnie... Puis la mort le délivre. Bienheureuse délivrance qui fait disparaître les chaînes, le knout, l'infamie.

Combien succombent chaque année? Nul ne pourrait le dire. C'est un secret redoutable; mais

que le czar se rassure: l'or ne lui manquera jamais, ni les diamants, ni les émeraudes, ni les marbres roses, ni le porphyre, ni l'argent, ni le platine. N'a-t-il pas la Pologne pour exploiter les immenses richesses cachées sous les montagnes, cachées sous la glace et les neiges? N'a-t-il pas la Pologne pour combler les vides laissés par les mineurs tombés et vaincus! Pour le souverain de toutes les Russies, qu'est-ce qu'une vie polonaise? Qu'est-ce que le désespoir d'un homme? Que sont ses gémissements, ses colères, ses tortures?

Où, ils étaient là, les malheureux mineurs, dans d'humides galeries percées à fleur de terre, travaillant sans relâche et respirant des miasmes délétères. Ils étaient là, uniformément vêtus de la casaque grise et coiffés de la calotte noire enfoncée sur leur tête aux cheveux rasés. Ils étaient là, tous confondus, assassins, voleurs, incendiaires; et, dans ce milieu repoussant, je vis mes frères de Pologne, les vaillants et les courageux, portant, comme les meurtriers, la livrée de l'infamie, et, comme les meurtriers encore, marchant toujours sous le regard d'un gardien sans cesse armé d'un pistolet chargé.

Les uns, munis de bèches, recueillaient les sables, la terre, les pierres; d'autres charriaient, dans de lourdes roulettes, le précieux fardeau, et l'apportaient au moulin où l'on s'occupe du lavage.

Le cœur oppressé, j'avais à pas lents tout

près de Mademoiselle. J'accomplissais le douloureux pèlerinage, pèlerinage sollicité et accordé comme une insigne faveur. J'allais d'une galerie à l'autre, charchant des yeux Serge Nariski. Mon regard s'arrêtait sur chacun des déportés, et je les voyais tous si pâles, si tristes, si navrés, parfois si farouches, que des larmes d'une pitié profonde humectaient mes paupières. Ils me regardaient à peine ces désespérés; qu'avaient-ils à attendre? Connaissent-ils jamais une réduction dans leur peine? Et, sous la menace de la lourde canne plombée des gardiens, ils continuaient à travailler la tête basse, n'ayant qu'une espérance: un éboulement, une inondation, ou bien le typhus, qui se gagne aisément dans l'air vicié de ces galeries. Ils travaillaient, mais ils ne se plaignaient pas. A quoi bon? Qui entendrait leurs plaintes? L'Europe est si loin!

Et, tout à coup, je tressaillis; je sentis mon cœur battre à se rompre.

C'était lui, c'était Serge! Serge à demi caché dans une crevasse humide. Ses pieds baignant dans l'eau glacée, et sa pioche tombant sans relâche sur les parois d'une muraille de sable. Sa tête était rasée. Plus de beaux cheveux blonds bouclés, qui, autrefois, fièrement rejetés en arrière, donnaient tant d'énergie et de noblesse à son jeune visage. Il était horriblement pâle, et ses yeux, si brillants naguère, demeuraient étoués

et pleins de désespoir. A deux pas de lui veillait un gardien de stature athlétique, ayant un fouet à la main. Je m'étais arrêtée. Serge ne me voyait pas; il continuait à travailler en silence; et, tandis que sa pioche retombait sur le sable en coups réguliers, il écoutait, sans doute, le bonheur d'autrefois, qui sanglotait dans son cœur comme une musique déchirante et lointaine.

— Serge! Serge! m'écriai-je.

Et je m'élançai vers lui, tremblante, les mains en avant.

Qui l'appelait? Qui le connaissait à Nertschink? Qui prononçait le nom de Serge? N'était-ce pas, dans son âme, une vibration trompeuse, une de ces voix lointaines, une voix de l'autre monde que, si souvent, il écoutait venir des distances infinies? Voyant son immobilité, je répétai encore:

— Serge! Serge!

Et lui, comprenant enfin, poussa un cri, jeta sa pioche, et s'élança vers moi. Il serrait mes mains dans les siennes, il les approchait de ses lèvres, il pleurait, il était fou de bonheur.

Cette émotion du revoir fut indicible.

— Nadège! fit-il enfin.

Il n'eut pas d'autre parole; mais ses yeux se fixèrent sur les miens pleins de profonde tendresse, sa main tremblait en serrant si longuement la mienne, et des larmes sillonnaient ses joues creusées par la souffrance.

ELECTIONS MUNICIPALES DE PARIS.

Ont été élus au scrutin de ballottage :  
 Quartier du Val-de-Grâce : M. Gaston Carle, opportuniste.  
 Quartier du Gros-Cailhou : M. Lopin, opportuniste.  
 Quartier de la Roquette : M. Longuet, socialiste.  
 Quartier des Folies-Méricourt : M. Lefèvre-Roncier, radical.  
 Quartier de Montparnasse : M. Richard, radical.  
 Quartier de Grenelle : M. Humbert, socialiste.  
 Quartier des Bassins : M. de Bouteiller, radical.  
 Quartier de la Muette : M. Donnat, socialiste.  
 Quartier de Clignancourt : M. Joffrin, ouvrier.

LA MAISON DE FRANCE

Le prince royal de Portugal, fiancé de la princesse Amélie d'Orléans, appartient à la maison de Saxe-Cobourg-Gotha, et s'appelle Charles-Ferdinand-Louis-Marie-Victor-Michel-Raphaël-Gabriel-Gonzague-Xavier-François-d'Assise-Joseph-Simon de Bragança, Savoie, Bourbon, Saxe-Cobourg et Gotha; duc de Bragança. Il est né le 28 septembre 1864. Il a donc un an de plus que la princesse Amélie. Il a pour mère la reine Marie-Pie, fille du feu roi d'Italie, Victor-Emmanuel, et de la reine Adélaïde, archiduchesse d'Autriche.

Samedi, à 6 heures du soir, S. Exc. le ministre de Portugal s'est présenté au ministère des affaires étrangères pour annoncer à M. de Freycinet le projet de mariage entre le prince royal de Portugal et la princesse Amélie d'Orléans.

Un dîner a réuni dimanche soir, à la table de M. le Comte de Paris, tous les princes et toutes les princesses de la Maison d'Orléans.

Il y avait donc, avec les deux fiancés, M<sup>re</sup> le duc et M<sup>re</sup> la duchesse de Chartres et leurs trois enfants; M<sup>re</sup> le duc de Nemours et la princesse Blanche; le prince et la princesse de Joinville; M<sup>re</sup> le duc d'Aumale; M<sup>re</sup> le duc et la duchesse d'Alençon; M<sup>re</sup> le duc de Penthièvre; le prince Czartoriski; M<sup>re</sup> le duc d'Orléans et la princesse Hélène. Puis le vicomte de Seisal, aide-de-camp du roi de Portugal, et le marquis de Sequiera.

Dernièrement, la princesse Marie d'Orléans, fille de M<sup>re</sup> le duc de Chartres, épousait le prince Valdemar de Danemark; bientôt, le frère de M<sup>re</sup> la comtesse de Paris, l'infant Antoine d'Orléans, épousera l'infante Eulalie, sœur du feu roi Alphonse XII; et peu de temps après aura lieu le mariage de la princesse Amélie avec le duc de Bragança. Les maisons souveraines de Portugal, d'Espagne, d'Italie, d'Autriche-Hon-

grie, de Grèce, de Russie, de Danemark, de Mecklembourg-Schwerin, de Saxe-Cobourg et Gotha, de Belgique, de Bavière, d'Angleterre, se trouvent ainsi alliées à la Maison de France par des alliances intimes et vivantes.

Les journaux républicains commentent longuement les fiançailles de l'héritier du trône de Portugal et de la fille de M. le comte de Paris. Suivant leur tempérament, ceux-ci raillent, ceux-là rient.

Cris et railleries n'empêcheront pas que la Maison de France ne soit recherchée par toutes les maisons souveraines de l'Europe. Ils n'empêcheront pas non plus les Français de comparer les garanties que leur peut apporter cette recherche, dont seuls les princes et princesses de la Maison de France sont l'objet, à l'isolement dans lequel césariens et républicains ont jeté la France.

M<sup>re</sup> Philippe, duc d'Orléans, fils aîné de Monsieur le Comte de Paris, est entré samedi dans sa dix-septième année.

LE NOUVEAU COMMANDANT DU 9<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE.

Nous empruntons à un article de la Gazette de France les extraits suivants :

« C'est bien une armée politique, une armée de parti, un corps de prétoriens que l'on prétend substituer à l'ancienne armée fondée uniquement sur le dévouement au pays et l'attachement au devoir professionnel.

Le général Boulanger vient de donner une nouvelle preuve de ses intentions à ce sujet, en donnant le général Carrey de Bellemare pour successeur au général Schmitz dans le commandement du 9<sup>e</sup> corps d'armée en résidence à Tours et dans le Conseil supérieur de la guerre.

Quels sont les titres du général Carrey de Bellemare à cette faveur ?

Ce sont des titres d'ordre purement politique.

Le 25 octobre 1873, le général, alors commandant de la subdivision de Périgueux, adressait au ministre de la guerre la lettre suivante :

« Périgueux, 25 octobre 1883.

« Monsieur le ministre,

« Je sers la France depuis trente-trois ans avec le drapeau tricolore et le gouvernement de la République depuis la chute de l'Empire.

« Je ne servirai pas sous le drapeau blanc, et je ne mettrai pas mon épée à la disposition d'un gouvernement monarchique restauré en dehors de la libre expression de la volonté nationale.

« Si donc, par impossible, un vote de la majorité de l'Assemblée actuelle rétablissait la monarchie, j'ai l'honneur de vous prier, monsieur le ministre, de vouloir bien, dès le moment précis de ce vote, me relever du commandement que vous m'avez confié.

« Agrérez, etc.

« Le général de BELLEMARE. »

Le ministre de la guerre répondit à cette manifestation politique en mettant le général en retrait d'emploi.

Le général de Bellemare s'était, au pied de la lettre, rendu coupable d'un acte politique; et le ministre de la guerre était rigoureusement dans la vérité, quand il disait dans un ordre du jour du 28 octobre :

« Le ministre de la guerre a reçu de M. le général de Bellemare, commandant la subdivision de la Dordogne, une lettre par laquelle cet officier général se refuse à reconnaître la souveraineté de l'Assemblée nationale.

« Le ministre de la guerre ne pouvant tolérer qu'un officier sous les drapeaux méconnaisse la représentation légale du pays, M. le général de Bellemare a été immédiatement démis de son commandement et mis en non activité par retrait d'emploi, par décret de M. le Maréchal-Président de la République.

« Versailles, le 28 octobre 1873.

« Général DU BARAIL. »

Le maréchal de Mac-Mahon crut devoir, de son côté, adresser un ordre du jour à l'armée; voici ce document qui caractérise avec une juste sévérité la rébellion du général de Bellemare :

« Soldats !

« Un seul acte d'indiscipline a été commis dans l'armée.

« Le Maréchal-Président de la République est convaincu qu'il ne se renouvellera pas : il connaît l'esprit de dévouement qui vous anime. Vous saurez maintenir dans l'armée cette union et cette discipline dont elle a toujours donné l'exemple, qui font sa force et qui, seules, peuvent assurer la tranquillité et l'indépendance du pays.

« Comme soldats, notre devoir est bien tracé; il est indiscutable : en toutes circonstances nous devons maintenir l'ordre et faire respecter la légalité.

« Versailles, le 28 octobre 1873.

« Le Président de la République,

« Maréchal MAC-MAHON,

« Duc de Magenta. »

Cet acte d'indiscipline est, nous le répétons, l'unique cause des faveurs dont M. Carrey de Bellemare est comblé depuis que les républicains sont au pouvoir.

Jamais, il faut le dire, nomination plus contraire à la discipline, à l'esprit militaire, plus scandaleuse, en un mot, n'a été signée par un gouvernement. Jamais il n'a été rien fait par les républicains qui indiquât plus clairement leur intention d'enlever à notre armée son caractère national. Le commandant Laborde devient, après les sergents Boichot, Rathier et autres, le type véritable de l'armée de l'avenir.

Ce n'est pas celle-là qui causera jamais la moindre inquiétude aux Allemands. »

ANNAM

Les correspondances de l'Annam deviennent rares; d'où l'on peut conclure que la prospérité laisse à désirer dans le pays protégé.

Le gouvernement ne désire pas sans doute que la lumière soit faite. Quelques lettres cependant sont parvenues à forcer le blocus; on nous citait samedi une correspondance du Temps, avouant que là-bas c'est le gâchis le plus épouvantable.

En voici une autre, recueillie par le Français :

« Nous sommes si malheureux ici (à Hué), qu'il n'y a que le souvenir qui nous fasse vivre... Il n'y a pas l'ombre d'un commerce; pas un comptoir ! Quelques Chinois et exilés français qui vendent des marchandises anglaises ou allemandes à prix d'or : Un litre d'huile, 40 francs; une paire de souliers, 80 francs, etc., etc. Le pays est très-pauvre et ne fournit même pas le riz nécessaire à la nourriture des habitants. Que diable venons nous faire ici ? Le choléra et la dysenterie sont en permanence. La garnison a encore perdu cinq sous-officiers. Nous sommes en hiver ! Il pleut huit jours de suite à torrent, sans cesser une minute. Tout déborde. Les effets se pourrissent sur vous; puis le soleil paraît, un petit soleil de juillet en France; on cuit; on est dévoré par les moustiques. C'est l'hiver !

... Les nouvelles sont mauvaises. On se bat à 45 kilomètres de Hué...

« Il y a huit jours, un détachement de vingt zouaves a été surpris la nuit. Presque tous ont eu la tête coupée... »

En Cochinchine, dit le National, un administrateur, dans une province peu éloignée de Saïgon, aurait été tué, et, au Cambodge, les bandes de rebelles parcourraient la campagne, et Pnum-Penh, la capitale du royaume, serait menacée. Partout des renforts seraient nécessaires : on demanderait 3,000 hommes. »

Oh ! la belle politique ! A quand les nouvelles demandes de millions ?

ÉTRANGER

UNE ÉMEUTE A LONDRES.

Une manifestation d'ouvriers sans travail a eu lieu lundi dernier à Trafalgar Square, organisée par la Fédération démocratique sociale. La manifestation se composait d'environ 10,000 personnes qui, après avoir entendu des discours incendiaires, ont parcouru Pall Mall street, Saint-James street (Piccadilly) en poussant des cris et en lançant des pierres dans les fenêtres des maisons. Dans ces trois rues, c'est à peine s'il est une maison qui n'ait pas eu ses vitres brisées. Les clubs conservateurs ont surtout beaucoup souffert ainsi que quelques boutiques dont les devantures ont été enfoncées. Quelques-unes ont été pillées.

C'est un orateur nommé Burus qui a arboré le drapeau rouge; il a dit que la Fédération sociale donnera le signal du pillage des quartiers du West-End si le gouvernement ne vient pas au secours des ouvriers.

Les manifestants, arrivés à Hyde Park, se sont dispersés après quelques discours.

De nombreuses arrestations ont été opérées.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 février.

L'amélioration qui a commencé à se produire hier s'accroît aujourd'hui.

Les rentes françaises gagnent du terrain, de l'ouverture de la Bourse : le 3 0/0 monte à 81.77, l'amortissable à 84.10, le 4 1/2 0/0 nouveau à 109.45.

Le marché du comptant est assez animé. On demande le Crédit Foncier à 1,342.50 et toutes les obligations voient leurs cours très-solidement tenus. Les Foncières 1879 sont plus avantageuses que les Communales de la même année. La sécurité étant égale, il faut préférer le titre dont le cours est le moins élevé.

Les capitaux de placement ne peuvent pas se contenter uniquement des rentes françaises, aussi recherchent-ils : les actions de la Société Générale, des Dépôts et Comptes courants, de la Banque d'Escompte, qui, prises dans une certaine proportion, moitié, par exemple, avec des rentes ou des obligations de chemins de fer et du Crédit Foncier, donnent un portefeuille bien composé, d'un revenu moyen de 5 0/0.

Les actionnaires du Panama profitent, pour tout dire, de la hausse organisée par la spéculation. Les actions des chemins de fer sont bien tenues.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

CARROUSEL AU CHAMP-DE-MARS

On lit dans la France militaire :

« A l'occasion de la grande fête que propose de donner le commerce parisien, un grand carrousel aura lieu au Champ-de-Mars, les 2 et 4 mars prochain, sous la haute direction de M. le colonel Rothwiller, du 46<sup>e</sup> dragons.

« Sont désignés pour participer à cet exercice :

- « 1<sup>o</sup> Le 16<sup>e</sup> dragons;
- « 2<sup>o</sup> Les élèves de l'École de Saumur;
- « 3<sup>o</sup> L'escadron de Saint-Cyr;
- « 4<sup>o</sup> Cinquante spahis.

« Les frais que motiveront la présence de détachements de l'armée à cette fête, seront entièrement supportés par le commerce parisien. »

LES REVUES D'APPEL.

Le ministre de la guerre vient de prendre les mesures suivantes en ce qui concerne les hommes à la disposition de l'autorité militaire et les hommes classés dans les services auxiliaires.

Les premiers sont astreints à deux revues d'appel pendant les cinq années du service actif de la classe dont-ils font partie, savoir :

- En 1886, classes de 1881 et 1883;
- En 1887, classes de 1882 et 1884;
- En 1888, classes de 1883 et 1885;
- En 1889, classes de 1884 et 1886;
- En 1890, classes de 1885 et 1887, etc.

Où donc était sa fièvre éternelle, où donc était le regard superbe que, naguère, il jetait à ses géoliers ? S'abaisser à verser une larme... Il eût mieux aimé mourir.

Ah ! le travail excessif, les privations de toutes sortes, la blessure toujours saignante de l'œil, avaient dompté bien d'autres natures, que l'on aurait crues indomptables.

Par un sentiment plein de délicatesse, M<sup>re</sup> Vildrieuf s'était retirée à l'écart. Elle demeurait près de son père, pour que nous puissions jouir pleinement de cette suprême minute. Elle serait si courte notre réunion ! L'Excellence examinait les travaux, et le gardien de Serge, se relâchant quelques instants de sa vigilante surveillance, expliquait à l'aide de camp les différentes opérations du lavage.

Serge et moi parlions, avec Mademoiselle, de la France, de la Pologne. Il me questionnait avec une ardeur passionnée. Son morne visage s'était illuminé. Il rayonnait.

— Vous avez donc vu ma mère, Nadège ?

— Oui, Serge, elle vous aime, elle vous bénit, elle prie sans cesse pour vous.

— Pauvre mère ! murmura-t-il.

Puis, d'une voix brisée, la flamme de son regard s'éteignant, il reprit :

— Si vous la revoyez un jour, Nadège, dites-lui que, dans ma misère, je suis resté chrétien ;

dites-lui que cette religion divine, qu'elle m'enseignait avec ses baisers, avec ses sourires, est désormais ma seule consolation, la seule brise fraîche, pénétrante, qui passe sur mon front, alors que la fièvre me brûle, alors que, peu à peu, la mort approche. Que deviendrais-je si je n'avais le souvenir de ma mère, la certitude de son amour inaltérable ; si je n'avais plus le reliquaire qu'elle m'a remis au départ, et la petite médaille que la comtesse de Rudzen m'avait passée au cou lorsque j'étais si malade à Boroska ? Voilà mes talismans contre le désespoir. Je ne me suis jamais endormi sans presser, sur mes lèvres, mes précieux trésors ; et, dans la solitude de ma vie, quand je pense à tous les êtres chers que j'ai laissés là-bas... quand je pense qu'il faudra vivre toujours accablé, toujours seul, c'est à l'image de la Vierge que j'adresse mes plaintes. Cette médaille est mon amie, ma consolation. C'est vous qui l'aviez fait bénir. Vous rappelez-vous, Nadège ?

Et il pressait plus fortement mes mains.

— Priez-vous quelquefois pour le malheureux Serge ? Pensez-vous à lui ? Et, à présent que vous l'avez vu, avili, dégradé, le plus misérable des êtres ; à présent qu'à votre pensée il apparaîtra dans cette infâme livrée du bague, ne vous fera-t-il pas horreur ? Pourquoi être venue, Nadège ? Oh ! pourquoi ?

(A suivre.)

On sait que les hommes à la disposition de l'autorité militaire rentrent dans le droit commun, c'est-à-dire passent dans la réserve, et sont astreints aux réunions de celle-ci, et sont astreints territorialement, en même temps, à la classe à laquelle ils appartiennent.

Les hommes classés dans les services auxiliaires, qui ne sont jamais appelés sous les drapeaux en temps de paix, doivent répondre à cinq revues d'appel, dont :

Deux pendant les cinq années de service actif de leur classe ;

Deux pendant les quatre années de réserve active ;

Une pendant les cinq années de l'armée territoriale.

Ces revues auront lieu dans les conditions suivantes :

En 1886, classes de 1873, 1877, 1879, 1881, 1883.

En 1887, classes de 1874, 1878, 1880, 1882, 1884.

En 1888, classes de 1875, 1879, 1881, 1883, 1885.

En 1889, classes de 1876, 1880, 1882, 1884, 1886.

En 1890, classes de 1877, 1881, 1883, 1885, 1887, etc., etc.

Les revues d'appel ci-dessus indiquées s'effectueront au chef-lieu de canton, le jour où le conseil de révision se réunit pour procéder à la formation de la classe et à l'heure qui est arrêtée par le général commandant le corps d'armée, de concert avec le préfet du département.

**L'ÉCHENILLAGE.** — Un arrêté de M. le préfet invite les propriétaires, fermiers et autres personnes, faisant valoir leurs propres héritages ou ceux d'autrui, à écheniller ou à faire écheniller, avant le 15 mars prochain, les arbres, haies, buissons, etc., plantés sur les terrains qu'ils exploitent.

On écrit de Chinon au journal le *Vinicol et Commercial* :

« Je porte à votre connaissance que, du 25 au 29 janvier, il a été traité dans les départements d'Indre-et-Loire, Vienne et Maine-et-Loire, environ 30,000 pièces vins rouges et blancs. Je ne vous donne pas ces chiffres au hasard, le fait existe.

« On ne marchandait pas les prix, et on prend tout sans exception. C'est une razzia complète !

« Expliquez-nous ce mystère ? » Cette razzia a eu lieu, en effet, dans le Saumurois ; les conditions diffèrent pour chaque cellier, les prix varient à l'infini, des acomptes ont été versés à quelques vendeurs et les époques de livraison sont échelonnées jusqu'à la fin de l'été.

Nous croyons savoir que cette longue échecance pour la livraison, que le libellé de l'engagement lui-même effraient quelques producteurs qui, aujourd'hui, se trouvent engagés avec des délais trop reculés.

M. Thoni de Reinach, lieutenant-colonel du 435<sup>e</sup> de ligne, à Angers, est affecté comme colonel au 80<sup>e</sup>, à Tulle.

M. Guasco, chef de bataillon au 122<sup>e</sup> de ligne, à Montpellier, est affecté comme lieutenant-colonel au 435<sup>e</sup>.

M. Birckel, chef de bataillon au 417<sup>e</sup>, à Argentan, est affecté comme lieutenant-colonel au 32<sup>e</sup>, à Tours.

#### LE RALLYE-PAPER DE M. WILSON.

Sous ce titre, le *Monde* raconte l'anecdote qui suit :

« M. Wilson — est-il besoin de le rappeler ? — n'a pas toujours été le gendre impeccable que le Palais-Bourbon connaît ; ses équipées boulevardières ont défrayé jadis la chronique : les Tallemant des Réaux de la période impériale en savent quelque chose. Aujourd'hui que le député d'Indre-et-Loire emprunte le timbre de l'Élysée pour économiser quinze centimes, — aujourd'hui qu'il n'accorde des audiences présidentielles que moyennant un abonnement préalable de 8 fr. à la *Petite France*, se douterait-on que ce calculateur avisé fut un des plus joyeux compagnons du duc de Grammont-Caderouse ? Quoi qu'il en soit, un beau jour de l'automne dernier, l'ex-viveur, ennuyé probablement de n'avoir pour interlocuteur que l'austère M. Armand Rivière, se souvint tout-à-coup de ses anciennes accointances. Le château de Chenonceaux, dont M<sup>me</sup> Pelouze est la propriétaire, figure à bon droit parmi les plus somptueux palais de la Touraine. Aucun ne se prête mieux aux pompes de la vie seigneuriale. Entouré de châtellains non moins hospitaliers que riches, M. Wilson se demanda donc s'il ne pourrait pas jouer, lui aussi, au grand seigneur. Qui l'en empêcherait ? Gendre du chef de l'État, ne domine-t-il pas les ducs et les marquis de la région de toute la supériorité de cette royale alliance ?

« L'idée vint donc à M. Wilson de donner une fête fastueuse dans l'ancien domaine de Catherine de Médicis et de Diane de Poitiers. Les seigneurs d'alentour organisèrent volontiers des rallye-paper. Ces chevauchées, empruntées à l'Angleterre, ont une grande vogue dans l'armée. Après avoir mûrement réfléchi, Madame Gendre se décida en faveur d'un rallye-paper. Quel steple-chase au surplus est moins coûteux ? Pour faire évoluer sur le Cher les embarcations de plaisance de M<sup>me</sup> Pelouze, M. Wilson a libéralement accordé à sa sœur une équipe de marins de l'État. Le député d'Indre-et-Loire s'imaginait qu'il n'aurait qu'à s'adresser aux colonels du 3<sup>e</sup> dragons et du 2<sup>e</sup> chasseurs pour obtenir aussi facilement les cavaliers nécessaires à son programme. Un matin donc, les officiers de la 3<sup>e</sup> brigade furent avertis par la voix du rapport que M. Wilson comptait sur leur concours.

« L'invitation fut-elle trouvée insuffisante ou incorrecte ? Quelques gentlemen eurent-ils le mauvais goût de penser qu'ils étaient au service de l'État, et non au service du directeur de la *Petite France* ? Peu importe.

« Toujours est-il que pas un cavalier ne se rendit à l'appel. Escorté d'un sous-préfet et d'un conseiller de préfecture, M. Wilson dut renoncer au rallye-paper ; la fête fut décommandée. Naturellement, Monsieur Gendre

ne dit rien. Mais, le lendemain, le prétre détroqué qui dirige le *Tours-Journal* ouvrit le feu contre les deux régiments. D'abord très-réservées, les autres feuilles radicales suivirent bientôt le mouvement ; les rallye-paper furent stigmatisés de la belle manière ; on dit pis que pendre des officiers qui fréquentaient les châteaux, etc. Bref, la campagne fut si rondement menée que les dragons et les chasseurs quittaient Tours au bout de trois mois.

« Telle est du moins l'histoire qu'on raconte sur les bords de la Loire. Ce récit prouve une fois de plus qu'il est dangereux d'encourir l'animosité des grands de la terre. Sous le premier Empire, deux dames de la haute aristocratie, la duchesse de Chevreuse et la duchesse de Luynes, furent bel et bien exilées à Lyon pour avoir refusé de faire partie du cortège de l'Impératrice. Sous la troisième République, le même châtimement frappe quatre-vingts officiers qui n'ont pas cru devoir concourir à l'esbaudissement non du chef de l'État, mais de son gendre. »

A L'ÉPICERIE CENTRALE, on vend le Sucre raffiné 0 fr. 50 c. le 1/2 kil. ; — le Café Zanzibar grillé, 2 fr. le 1/2 kil. ; — le Chocolat de la C<sup>o</sup> Coloniale, 2 fr. 20 le 1/2 kil. au lieu de 2 fr. 50 ; — la Chartreuse jaune du Couvent, le litre, 6 fr. 75 c. ; — des Vins rouges du pays, garantis naturels, le litre, 0 fr. 40 c. — Envoi gratis sur demande du catalogue général.

BAPTISTE GOBIET, négociant, rue Nationale. Demandez le chocolat des RR. PP. de la Grande-Trappe, garanti de la plus exquisite pureté.

#### BIBLIOGRAPHIE

##### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 6 février :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Trente ans de Paris, par Alphonse Daudet. — Nos gravures : les événements d'Orient ; la croix rouge dans les Balkans ; le théâtre illustré ; l'Avare, tableau de M. Bruck-Lajos ; Amilcare Ponchielli ; Bressant ; les puits du vieux Louvre. — La Clarinette en mi bémol (nouvelle), suite, par Edouard Montagne. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echecs. — Récréations de la famille.

Gravures : Les uniformes de l'armée grecque. — La croix rouge dans les Balkans. — Trente ans de Paris. — Les fêtes de l'industrie et du commerce parisiennes. — L'Avare, tableau de M. Bruck-Lajos. — Amilcare Ponchielli. — Bressant. — La citerne de Philippe-Auguste. — M. Giuseppe Guidicini. — Echecs. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Charlet. Son nez busqué et acéré avait le profil d'un sabre turc. Ses sourcils drus, ses moustaches noires en brosse, son teint fauve, son œil brun révélait une sauvage énergie. On aurait pu toute-fois surprendre dans son regard, à de certains jours, une mélancolie fugitive, si, par un froncement de sourcil propre à effrayer les hommes comme les petits enfants, le soldat n'avait aussitôt masqué l'homme sensible, près de se trahir.

Avec cela, il n'avait rien du fier-à-bras ni du matamore. Ses allures étaient plutôt empreintes de modestie que de hardiesse. C'était un vase clos. On sait toutefois comment se réveillent les boulets morts : au moindre obstacle, ils ricochent et brisent tout, alors, sur leur passage. Philippe l'avait prouvé à la guerre et dans d'autres circonstances de sa vie.

On ne lui connaissait pas de famille. Ses mœurs étaient austères. Son amitié était sûre et inaltérable.

Sorti de l'armée, et s'occupant, à Paris, de régler ses comptes avec le ministère de la guerre, il déplaçait souvent une carte de France, qu'il étudiait, non plus au point de vue de la stratégie, mais du choix de sa future résidence. Chacun a sa petite patrie dans la patrie commune, et quelques-uns en ont plusieurs. On est né ici, on a grandi là, on a aimé et souffert ailleurs... Dans chacune de ces patries, on a laissé quelque chose de son âme et

planté profondément le jalon d'un souvenir.

Hardoin aurait certainement opté pour le voisinage de son berceau, à quelques lieues de Nevers, si, du hameau où il avait passé son enfance, il était demeuré trace. Mais un heureux du siècle, un parvenu, en vue d'étendre à toute une région l'éclat du métré, dont il se faisait une gloire de comice agricole et une seconde fortune, avait acheté les vingt mesures composant ce hameau, et converti en prairies artificielles, pour ses moutons, les huit hectares occupés par cet embryon de village. Tout avait été rasé, y compris un vieux édifice en ruines signalé, à sa haine destructive, par une armoire en pierre à l'exergue de laquelle on lisait encore : *Ardua in via*. Il ne fallait laisser, à aucun Hardoin survivant, la tentation de s'y rétablir ! Dans un coin de champ enfoui sous une haie forestière, on respecta quelques tombes protégées par la concession perpétuelle qui défendait l'approche de la charrue, et c'est ainsi qu'il ne demeura, du berceau de notre officier, qu'une sépulture !

Philippe laissa tomber, sur ce point de la carte, une ferme et une tache d'encre, et il passa à une autre contrée, celle du département de l'Ain.

Il ne parlait jamais de Bourg à personne, bien que le seul nom de cette ville fit battre son cœur aux champs. Là, dans un pensionnat, une petite fille du nom d'Esther Hardoin était devenue une

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par C<sup>m</sup>. d'Orbigny, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr., payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle. 16 vol. in-4<sup>e</sup>. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER ; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 11 février

Pour les représentations de M<sup>me</sup> VAILLANT-COUTURIER *L'ÉTOILE DU NORD*, opéra-comique en 3 actes, musique de G. Meyerbeer.

#### Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 8 février

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 15 » à 16 »	11 » à 11 50	
Saumur, 15 » 16 »	9 » » »	
Baugé, 15 75 16 »	9 50 » »	
Segré, 15 50 » »	9 50 » »	
Beaupreau, 15 » 15 25	8 50 9 »	
Montfaucon, 15 » 15 25	8 50 9 »	
Montrevault, 15 » » »	9 » » »	
Chemillé, 15 » 15 50	9 » 9 50	
Champtoceaux, 15 » 16 »	8 75 9 »	
St-Flor.-le-Vieil, » » » »	» » » »	
Cholet, 15 » 16 »	9 25 » »	
Vihiers, 14 75 15 »	8 50 9 »	
Brissac, 15 50 » »	9 50 » »	
Chalonnnes, 15 50 » »	8 75 » »	
Doué, 15 » 15 50	9 » 9 25	

A Nantes, blés américains, de 22 75 à 23 » les 100 kilos.  
Les bons blés français valent de 20 40 à 20 60 les 100 kilos.

#### TOUX-RHUMES

Bronchites chroniques, Catarrhes inéteints sont promptement et radicalement guéris par les merveilleuses

#### CELLULES de PIN d'AUTRICHE de MACK

Prix du Flacon : 2 fr. 50. Aux personnes et surtout aux enfants qui ne peuvent pas plus avaler les Cellules que les autres Pilules nous recommandons le Sirop (5 l.) et la Pâte (1 f. 50) au Pin d'Autriche de Mack.

Envoi franco contre mandat ou libranche par le Bénéficiaire général, M. TALLON, Ph<sup>m</sup> Ch<sup>m</sup>, 49, Avenue d'Antin, Paris.

Exiger sur les boîtes et les flacons les signatures de JOSEPH MACK, Pharmacien et MARIUS TALLON. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

#### LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, Ph<sup>m</sup>, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>m</sup>

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### 1 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

### Indépendance du cœur

A la conclusion de la paix franco-allemande, un officier français qui avait pris, à la lutte, une fort belle part, sortit du service avec un bras de moins. C'était le bras droit. De la main gauche, il avait remis stoïquement au fourreau son épée tombée à terre ; mais, à la veille de passer colonel, il se trouvait invalide à quarante ans !

Il aurait pu chercher, dans quelque emploi de surveillance administrative, une compensation à la ruine de ses espérances ; mais des motifs de reconnaissance personnelle enchaînaient sa fidélité au gouvernement déchu. De plus, Jean-Charles-Philippe Hardoin avait un lambeau de patrimoine. Sa retraite d'officier et sa pension de légionnaire lui fournissaient l'indispensable ; il ne se jugea pas fort bérélique de dédaigner le superflu. Il se trouva même riche, puisqu'il préférait la médiocrité à la dépendance.

La figure d'Hardoin répondait à son caractère. On aurait pris le commandant pour un croquis de

grande fille de dix-sept ans. Elle était l'unique fruit d'amours de Philippe, aussi cachées que la croix noire portée par lui sous sa chemise, et qui en marquait l'amer et doux souvenir. La mère n'étant plus, revoir cette enfant, la prendre avec lui, la couvrir de toute la tendresse qu'il avait eue pour la défunte, tel était le rêve secret, le va-tout de cet homme qui semblait de bronze.

Bon climat, société agréable et sûre, coût d'une vie à deux qui serait une vie à trois, vu la nécessité de prendre une servante, tels étaient les points à élucider pour Hardoin, dans le choix d'une résidence. Et quel travail d'esprit pour un vieux garçon qui, de la vie domestique, n'avait connu que le prix d'un garni, celui de la table des officiers et l'entretien de ses uniformes et de ses armes ! Et puis, quels étaient positivement les goûts d'Esther ? Hardoin l'avait visitée de loin dans son pensionnat. Elle n'avait, à sa connaissance, *mordu à rien*, sinon au goût du plaisir, que, dans sa condition de pensionnaire sans famille, elle n'avait pu satisfaire. Mais, à dix-sept ans, on n'a pas dit son dernier mot ! Hardoin voulait du moins se le persuader. Quant à la question-mariage, elle était encore reléguée dans des brumes lointaines !

(A suivre.)

HONORÉ DE BOURZELS.

Etude de M<sup>e</sup> BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION

Le Dimanche 21 Février 1886, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BRETON, notaire à Varennes, commis à cet effet.

LES

**IMMEUBLES**

Ci-après désignés,

Situés commune de Varennes-sous-Montsoreau,

Dépendant de la succession bénéficiaire de M<sup>me</sup> Evalet, née Tortu.

1. — Maison, cour, jardin et terre, à la Suze, d'une contenance superficielle de 15 ares 16 centiares.

Mise à prix..... 1.700 fr.

2. — 12 ares 14 de terre, à la Suze, joignant au nord veuve Besnard.

Mise à prix..... 600 »

3. — 6 ares 29 de pré, à la Suze, joignant au couchant veuve Besnard, au nord la rue.

Mise à prix..... 300 »

4. — 3 ares 78 de vigne, dans les Varennes.

Mise à prix..... 100 »

5. — 8 ares 78 de pré, à la Suze, joignant au levant Coulon-Hardouin, au midi et au couchant des chemins.

Mise à prix..... 380 »

6. — 17 ares 50 de terre, dans les Courants, joignant au nord Beaulfs.

Mise à prix..... 950 »

7. — 8 ares 94 de terre, aux Ruisseaux.

Mise à prix..... 350 »

8. — 18 ares 01 de terre, aux Moulins-Carrés.

Mise à prix..... 700 »

9. — 27 ares 45 de vigne, aux Sables, lieu dit la Butte-à-Naudin.

Mise à prix..... 250 »

10. — 61 ares 83 de terre, aux Pallueux.

Mise à prix..... 870 »

11. — Et 7 ares 01 de terre, dans les Courants, joignant au midi Coulon-Hardouin.

Mise à prix..... 300 »

Total des mises à prix... 6.500 fr.

Pour tous autres renseignements, voir les placards affichés.

**A VENDRE**

CROISÉES, PORTES et PLACARDS

de toutes grandeurs

S'adresser au bureau du journal.

Cabinet de M. LANGLOIS, 32, rue du Portail-Louis, à Saumur.

Choix de propriétés rurales et de maisons de ville

A VENDRE OU A LOUER

FONDS DE COMMERCE A CÉDER

NOTA. — A partir du 1<sup>er</sup> février 1886, M. LANGLOIS recevra les demandes et offres d'emplois. (72)

**A VENDRE**

Une JUMENT, gris pommelé, âgée de 5 ans, taille 1<sup>m</sup>38, s'attelant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

**CHEVAL**

Neuf ans, 1<sup>m</sup>65, bai, se monte et s'attelle.

S'adresser rue de la Grise, 13.

**A VENDRE**

BEAU

**Plant de Peupliers Suisses**

10.000 environ.

De 2 et 3 ans, à 45 et 50 centimes.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BRESSIERE, au Préperreau, commune d'Allonnes.

**Établissement d'Horticulture**

JOUY DIT LAROSE

**B. Baudrier Fils**

Successeur

Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux?

Envoyez franco par la poste **SIX francs** à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

**A VENDRE**

OU A LOUER

Pour Noël 1886.

**Vaste Maison**

RUE SAINT-JEAN.

Occupée par M. Grellet, tapissier.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur. (472)

**SPECIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT**

ET MOSAIQUES

Venitiennes & Romaines

**VERCELLETTI FRÈRES**

A SAUMUR

2, place du Mouton, 2.

Vente de ciment en gros et détail.

3, Rue d'Orléans, 3

**OURTOULE**

Fumiste-Tôlier

Grand assortiment d'appareils de chauffage.

Cuisinières, poêles, grilles à coke, cheminées fonte, tôle et falence, chenets, porte-pelles et pincettes, poilerie de toute émailée et émaillée, buanderies, etc., etc.

Construction de fourneaux de cuisine, calorifères de cave, calorifères portatifs et sur place, exécution garantie.

Fours de Boulanger et Pâtissier.

Prix modérés.

**M. HOULARD, FILS**

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7.

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs : par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

**Offres et Demandes**

M<sup>me</sup> Hervé, ANCIENNE COUPEUSE des Magasins « A la Ville de Saumur », a l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de s'établir rue Saint-Jean, 6, Saumur. On trouvera chez elle toutes les nouveautés de saisons à des prix très-modérés. M<sup>me</sup> Hervé fera tout ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (81)

200 mètres carrés d'excellente terre de jardin; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour.

S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti pour une bonne maison d'épicerie.

S'adresser au bureau du journal.

**JOURNAL D'AFFICHES**

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Robe, Angers.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Et d'Agriculture progressive réunis 29<sup>e</sup> ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 6, rue Cardinale et 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

**LA FEMME ET LA FAMILLE**

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M<sup>me</sup> Julie GOURAUD

On s'abonne, à Saumur,

au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS:

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

**Régisse Sanguinée**  
GUÉRIT  
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac et facilite la Digestion.  
0<sup>e</sup>75 dans toutes Pharmacies.

**DENTS**  
SANS PALAIS NI CROCHETS  
**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR  
Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 FÉVRIER 1886**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 % .....	81 40	81 05	Est .....	902 50	803 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien .....	517 50	517 50
3 % amortissable .....	84	84 25	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1267 50	1265	Ville de Paris, oblig. 1855-1860 .....	520	520	Est .....	393	393
3 % 0/0 (nouveau) .....			Midi .....	1162 50	1162 50	— 1865, 4 % .....	523	525	Midi .....	384 50	385
4 1/2 % .....	106 75	107 10	Nord .....	1555	1552 50	— 1869, 3 % .....	407	406 50	Nord .....	392 75	394
4 1/2 % (nouveau) .....	109 15	109 10	Orléans .....	1365	1360	— 1871, 8 % .....	398	397 50	Orléans .....	390	387 25
Obligations du Trésor .....	508 30	514	Ouest .....	873 75	874 50	— 1875, 4 % .....	519 50	519 50	Ouest .....	385	385
Banque de France .....	4435	4460	Compagnie parisienne du Gaz .....	1327 50	1526 25	— 1876, 4 % .....	530	521 50	Paris-Lyon-Méditerranée .....	384 75	384 50
Société Générale .....		448 75	Canal de Suez .....	2175	2155	Bons de liquid. Ville de Paris .....	530	530	Paris-Bourbonnais .....	368	387 50
Comptoir d'Escompte .....	980	987 30	C. gén. Transatlantique .....	481 25	481 25	Obligations communales 1879 .....	463	468 75	Paris-Bourbonnais .....	368	387 50
Crédit Lyonnais .....	517 50	517 50	Russe 5 0/0 1870 .....	99	99	Obligat. foncières 1879 3 % .....	457	457	Canal de Suez .....	588 75	585
Crédit Foncier, act. 500 fr. .....	1338 75	1332 50				Obligat. foncières 1883 3 % .....	372	373			
Crédit mobilier .....	212 50	215									

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR						
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.						Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir			
6 — 55 — — — — —						6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	3 36	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	
9 — 13 — — — — —						6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		3 33	9 06	1 25	6 56	8 26	12 18	
1 — 25 — — — — —						6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 08	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54		3 42	9 15	1 34	7 05	8 43	12 30	
4 — 32 — — — — —						6 39	7 52	9 27	1 40	4 30	8 19	7 23	10 39	2 28	5 40	9 08	11 39	3 49	9 24	1 41	7 12	8 50	12 37	
7 — 15 — — — — —																								
10 — 36 — — — — —																								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.						
3 heures 20 minutes du matin, direct-mixte.						Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir		
8 — 21 — — — — —						6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	7	1 55	8 35	5 50	12 50	6 15	7 08		
9 — 37 — — — — —						6 33	7 55	2 2	4 50	8 44	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	8 23	2 51	9 55	6 28	1 28	7 56	8 49		
12 — 48 — — — — —						7 02		2 11		8 51	6 07	9 21	1 31	4 37		9 27	3 54	11 1	6 55	1 57	8 48	9 41		
4 — 44 — — — — —						7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	9 53	4 24	11 27	7 50	3 52	9 18	10 11		
7 — 24 — — — — —						7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	10 38	5 56	12 1	8 42	4 56	10 24	11 17		
10 — 24 — — — — —																								

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné